



790 Chemin 4<sup>ème</sup> Ligne, Saint-Valentin (Québec) J0J 2E0  
Tél. : (450) 291-5422  
[www.municipalite.saint-valentin.qc.ca](http://www.municipalite.saint-valentin.qc.ca)

## **Communiqué**

Du 4 mars 2015

### **REGLEMENT SUR LA PROTECTION DES EAUX ET LEUR PROTECTION**

Les médias ont rapporté que le gouvernement du Québec renforçait le règlement sur les puits artésiens.

La Municipalité a pris connaissance des dispositions de cette nouvelle réglementation.

La Municipalité fera les vérifications nécessaires auprès des organismes gouvernementaux de façon à élaborer une procédure d'application permettant de rencontrer les objectifs visés tout en limitant les impacts notamment pour les citoyens dont les propriétés sont déjà desservies par un puits.

Un nouveau communiqué sera émis une fois que cette procédure sera finalisée.